

LE LIEN SORNACOIS

Novembre 2013

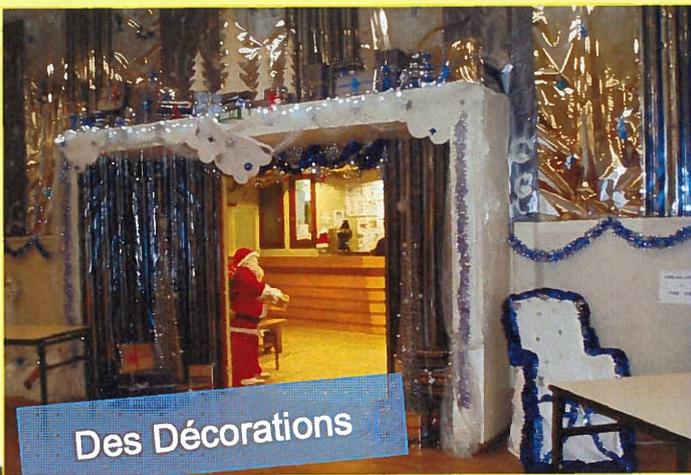


N°85

Horaires d'ouverture du secrétariat de la Mairie :
*Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
(sauf le mercredi après midi)
Le samedi : de 9h00 à 12h00*

MAIRIE DE SORNAC - 5 Place de l' Eglise - 19290 SORNAC
Tél : 05.55.94.61.27 - Mail : communedesornac@wanadoo.fr





Des Décorations



Le Marché de Noël

FIN D'ANNEE

Le sapin de la place a été offert par Monsieur Yves Lacouture.



Les commandes au Père Noël

Les enfants de l'école ont réalisé les décorations portant leur nom.

NOUVELLE ANNEE



Des Danseurs

Le mot du Maire



En ce tout début d'année, je vous souhaite à toutes et à tous, une bonne année 2013, et surtout la santé, notamment à nos anciens, et comme toujours j'ai une pensée pour ceux qui malheureusement nous ont quittés en 2012.

Le dernier recensement de la population indique une légère augmentation du nombre d'habitants, 847 au 1^{er} janvier 2013 (825 au 1^{er} janvier 2008), ce qui n'est malheureusement pas le cas de toutes les communes de Haute Corrèze ou de nos voisins creusois.

La chaufferie bois, dont la mise en route a eu lieu il y a deux mois, est une belle réalisation. En effet, cette dernière permet d'utiliser le bois qui serait perdu et cela dans un souci de développement durable.

Les travaux d'aménagement de deux cabinets médicaux dans l'ancienne trésorerie vont commencer.

Des travaux sur le réseau d'eau potable vont être entrepris, à savoir :

- l'alimentation en eau potable du bourg et de plusieurs villages va être modifiée. Elle se fera directement du château d'eau du Monteil, afin d'améliorer la qualité de l'eau.
- le remplissage du réservoir de Malpouge va être automatisé et un traitement permanent contre les bactéries, traitement obligatoire, va être installé. Il en est de même pour le Monteil.
- les pompes de la station de Combret vont être changées.
- la qualité de l'eau de Clamoudeix va être améliorée.

Ces travaux étaient prévus en 2012, mais n'ont pas pu être réalisés sans les autorisations administratives et les subventions.

J'en profite pour vous inviter, en particulier pour les résidences secondaires, à ne pas oublier de nettoyer le filtre avant compteur, ce qui doit être fait une fois par an et en cette sortie d'hiver, malgré une température hivernale modérée, à vérifier vos arrivées d'eau, afin de vous assurer de l'absence de fuites.

Des travaux sur le réseau d'assainissement vont également avoir lieu, à savoir le changement de 50 mètres de canalisation en bordure du chemin de Reyssac, et d'environ 250 mètres de canalisation en amont du plan d'eau.

Le nettoyage autour des bassins du lagunage va être fini pour refaire la clôture.

Après accord des commissions et du conseil municipal, nous allons aussi réaliser de nombreux travaux concernant la voirie, les bâtiments communaux, la cantine scolaire...

Nous espérons vous voir nombreux aux manifestations préparées par nos associations, c'est là le meilleur moyen de les encourager à continuer. A noter cette année deux nouvelles manifestations : la 20^{ème} randonnée du Sancy et ses voitures anciennes le 15 juin prochain, mais aussi les 40 ans de notre club de football et, suffisamment rare pour être souligné, avec le même président. Nous sommes quelques-uns à l'avoir accompagné depuis sa création en 1973 avec beaucoup de passion et d'engagement pour durer. Bravo Georges et rendez-vous le 3 août !

La Truite Sornacoise fêtera également ses 70 ans d'existence, un rendez-vous à ne pas manquer les 3 et 4 août 2013 au plan d'eau des Chaux.

Je compte sur vous pour toutes ces activités.

Etat-Civil



Nos joies

Naissance de Margot BOURDARIAS LAURENT, à Ussel, le 21 septembre 2012, fille de Cédric LAURENT et de Marion BOURDARIAS, domiciliés à Bellechassagne.

Naissance de Loan GARRAND, à Ussel, le 13 novembre 2012, fils de Geoffrey GARRAND et de Aurélie DECHAMP, domiciliés 7 rue Jean Giraudoux à Sornac.

Nos peines

Décès de Madame Marie-Paule TABOADA, épouse CHAMEYRAT, le 31 octobre 2012, à Brive, domiciliée 5 les Chazeaux, à l'âge de 57 ans.

Décès de Monsieur Georges POMMET, époux de Jeannine LEROY, le 13 novembre 2012, à Ussel, domicilié 1 Combret, à l'âge de 69 ans.

Décès de Madame Marguerite PIRON, le 19 novembre 2012, à Sornac, domiciliée 2 route de l'Etang, à l'âge de 90 ans.

Décès de Monsieur Jean LEZEZ, le 1er décembre 2012, à Ussel, domicilié 2 route de l'Etang, à l'âge de 91 ans.

Décès de Madame Annie RAYNAUD, veuve DUCHAZEUBENEIX, le 17 décembre 2012, à Sornac, domiciliée 2 route de l'Etang, à l'âge de 82 ans.

Décès de Madame Georgette GARRIGUES, veuve SIMON, le 21 décembre 2012, à Ussel, domiciliée 2 route de l'Etang, à l'âge de 84 ans.

Décès de Madame Suzanne GAILLOT, veuve PORTE, le 23 décembre 2012, à Sornac, domiciliée à Lachaud, Couffy sur Sarsonne, à l'âge de 92 ans.

Décès de Monsieur José POMAR LABRID, le 1er janvier 2013, à Ussel, domicilié aux Annouillards, à l'âge de 80 ans.

Décès de Madame Adelaïde AUDOUZE, veuve JOUBERTIE, le 10 janvier 2013, à Sornac, domiciliée 2 route de l'Etang, à l'âge de 79 ans.

Décès de Monsieur Jacques LABORDE de Beyssac, dit PÉRE, le 31 janvier 2013, à Paris, domicilié à Paris (17e), à l'âge de 71 ans.

Décès de Madame Laurence BONGUE, veuve PHILIPPON, le 9 février 2013, à Sornac, domiciliée à Chasseline, 19290 Sornac, à l'âge de 97 ans.

Décès de Madame Odette PANET, épouse MAZAGOL, le 11 février 2013, à Cusset (03), domiciliée à Cusset (03), à l'âge de 92 ans.

A toutes les familles éprouvées nous présentons nos sincères condoléances.

Année 2012

Décès : 27 dont 9 hors de la commune

Mariage : 1

Naissances : 8

Infos Communales

Don de 230€ du club des Mille Sources pour la caisse des écoles.

Don de 30€ de Monsieur et Madame BARTHOLOMÉ pour la mairie.

Don de 30€ de Monsieur et Madame MURAT pour la caisse des écoles.

La commune remercie chaleureusement la famille KASBARIAN, pour leur généreuse contribution à la réalisation intégrale du calendrier distribué par l'U.S.Sornac.



MINISTÈRE
DE
L'INTÉRIEUR

Attention changement de réglementation



AUTORISATION DE SORTIE DE TERRITOIRE POUR MINEURS

Le document qui permettait à un enfant de circuler dans certains pays sans être accompagné de ses parents, est supprimé depuis le 1er janvier 2013. Désormais, l'enfant - qu'il soit accompagné ou non - peut voyager à l'étranger avec :

- * Soit sa carte d'identité seulement (notamment pour les pays de l'Union européenne, de l'espace Schengen et la Suisse).
- * Soit son passeport
- * Soit son passeport accompagné d'un visa.



Il convient de se renseigner au préalable sur les documents exigés par le pays de destination en consultant les fiches du pays du site : diplomatie.gouv.fr.

Attention, si l'enfant voyage avec un seul de ses parents, certains pays comme l'Algérie, la Bosnie-Herzégovine ou le Maroc, peuvent réclamer la preuve que l'autre parent autorise ce voyage. Contrairement à l'ancienne autorisation de sortie de territoire, il s'agit uniquement d'un courrier sur papier libre qui n'est pas délivré en mairie.

Recensement militaire

Les jeunes, garçons et filles, doivent se faire recenser en Mairie, dans les trois mois qui suivent leur seizième anniversaire. (Se munir de votre carte d'identité et du livret de famille des parents.)

Lors de cette démarche obligatoire, une attestation de recensement leur sera remise. Cette attestation leur sera réclamée lors de tout examen (CAP, BEP, BAC, permis de conduire, et même conduite accompagnée).

PIECES D'IDENTITE

En raison d'un allongement des délais de délivrance des titres (15 jours pour un passeport et 1 mois 1/2 pour une carte d'identité), il convient de demander le renouvellement de son titre le plus tôt possible, soit deux mois avant la date de péremption dudit titre.

Les demandes de passeport s'effectuent à la mairie d'Ussel.

Infos diverses

BALADES EN CORREZE 2013



De juillet à août, à l'initiative du Conseil général et avec la collaboration du comité départemental de randonnée pédestre, des offices de tourisme et des mairies, les vacanciers et les Corrèziens ont la possibilité de découvrir les paysages, les sites, l'histoire et les gens du territoire dans différentes communes.

La commune de Sornac s'est portée volontaire pour cette année.

Pour réfléchir à des thématiques, M. Ceaux du Conseil général était présent le mardi 19 février à la mairie de Sornac, à 17h00. Les personnes présentes ont ainsi eu l'occasion de découvrir ce projet.

L'idée est de trouver un petit parcours de 6 à 10 kms non balisé, sur la commune qui permette de la découvrir autrement que via les traditionnelles randonnées et visites guidées relatives au patrimoine.

Vous pouvez apporter votre contribution à cette réalisation car nous sommes à la recherche de conteurs ou personnes ayant à leur connaissance des anecdotes ou des histoires liées au petit patrimoine construit ou des lieux insolites ou méconnus, dans les environs du bourg.

Cette randonnée se déroulera en partenariat avec les techniciens du Conseil Général et sera encadrée par des animateurs du comité départemental de randonnée pédestre.

La date retenue serait le mardi 30 juillet 2013.

Durant cette randonnée ouverte à tous il est possible de mettre en place des petites animations, celles-ci pouvant être accompagnées par un ou des joueurs de musique.

En suivant le lien internet ci-dessous, vous pourrez voir les thèmes des ballades de l'an dernier :

<http://www.correze.fr/fr/plus-dinfos/balades-en-correze-2012/index.html>

Pour plus d'informations vous pouvez vous adresser au service communal chargé de ce dossier.
Tél 05.55.94.53.94, tous les matins de 8h30 à 12h00 du mardi au samedi.



LE COIN DE LA COMMERE

ON M'A DIT QUE !!!

Autrefois hauts lieux de travail des femmes et de commérages, les lavoirs sont devenus avec la banalisation de l'eau courante et des machines à laver, de simples ornements du paysage communal.

Mais que sont devenus les lavandières qui véhiculaient les messages de la vie quotidienne ?

Ces commères grandes nouvellistes auraient-elles aujourd'hui disparues ?

ETMOI
JEDIQUE



**La voiture de Madame TIGANUS, n'a pas été achetée par la commune,
Les lumières de la Résidence du Lierre ne sont pas en charge de la commune.**

Avez-vous d'autres questions ? N'hésitez pas à nous les poser, nous vous répondrons.

ON NE VOUS DIT PAS TOUT



UN GRAND PROJET LE 14 JUILLET 2014 AUX VESTIGES GALLO-ROMAINS DES CARS

Le site gallo-romain des Cars sur les communes de Saint-Merd les Oussines et Pérois-sur-Vézère accueille chaque année près de 10 000 visiteurs. Site emblématique du Plateau de Millevaches, il est constitué d'une villa gallo-romaine, domaine agricole dont on peut aujourd'hui découvrir la villa du propriétaire et deux mausolées funéraires.

Est donc envisagé le 14 juillet 2014 de reconstituer une journée historique de la villa. Plusieurs pistes ont été évoquées lors de la première réunion préparatoire, avec une organisation possible autour de 5 pôles.

***un pôle Marché gallo-romain**, avec la présence de commerçants respectant la thématique sans anachronismes (Herboriste, Apiculteur, Pisciculteur, Produits fermiers, Fruits et légumes, Charcutier, Boucher, Volailles, Taverne, Boulanger/Pâtissier, parfumeur, épicier (huiles, épices)...))

***un pôle Artisanat avec possibilité d'ateliers ouverts au public** : coiffeur, bijoutier, bourrelier, forgeron, fabricant de paniers, mosaïste, fresquiste, potier, portraitiste, filage, tissage, galons, broderie, calligraphie, compositions florales, sculpture, monnaie, chantier de fouilles, masques, pain, cuisine...

***un pôle Animations-spectacles** : dans les domaines : théâtre, danse, musique, conte/poésie, sports, balade contée autour du site, jeux de plein-air et de société...

***un pôle Exposition pédagogique** : atelier pédagogique avec les enfants (drapés, fibules, reconstitution d'un carré de fouilles...), expositions diverses dont objets gallo-romains provenant d'autres sites.

***un pôle Restauration** : en proposant aux visiteurs repas et boissons de l'époque.

En amont, s'est constitué un groupe de recherches historiques. Toutes les personnes qui souhaitent s'impliquer dans ce projet sont bien sûr les bienvenues et peuvent nous rejoindre à la prochaine réunion qui est fixée le

Vendredi 15 mars 2013 à 20 h30 à la mairie de Pérois sur Vézère.

Vous pouvez également contacter Gilbert SALAT à la Communauté de Communes (05 55 46 06 31)



Infos du PNR Millevaches



Parc
naturel
régional

de Millevaches
en Limousin

Nouveau dispositif « habitat-énergie » du Parc Naturel Régional de Millevaches

Le Parc Naturel Régional de Millevaches en Limousin lance un nouveau **dispositif habitat** à destination des logements privés.

Le PNR de Millevaches vient en effet de contractualiser avec l'Agence Nationale de l'Amélioration de l'Habitat (ANAH), la Région et les Conseils généraux de Corrèze et Creuse un nouveau dispositif dit «**Programme d'Intérêt Général Energie et Habitat**».

L'objectif du programme vise à l'amélioration de 180 logements minimum d'ici fin 2013 grâce à l'aide aux travaux de l'ANAH, de la Région et des Conseils Généraux. Les moyens financiers sont à disposition des propriétaires occupants et bailleurs du parc privé.

Les aides visent trois types de travaux dans les logements construits depuis plus de quinze ans :

**l'amélioration énergétique
l'adaptation à l'âge et au handicap,
la réhabilitation de logements dégradés.**

Les montants d'aide varient en fonction de divers critères selon le statut de propriété (propriétaire occupant ou propriétaire bailleur). Toutes les demandes s'appuient sur un diagnostic de l'existant qui permet au maître d'ouvrage d'optimiser son projet en fonction de ses besoins, des techniques disponibles et des aides financières proposées.

Il faut noter que l'amélioration énergétique est une priorité de ce programme pour moins et mieux consommer l'énergie dans l'habitat. Ce dispositif s'adresse en particulier à tous ceux qui sont attentifs à leur charges d'énergie et souhaitent surtout les maîtriser dans les prochaines années.

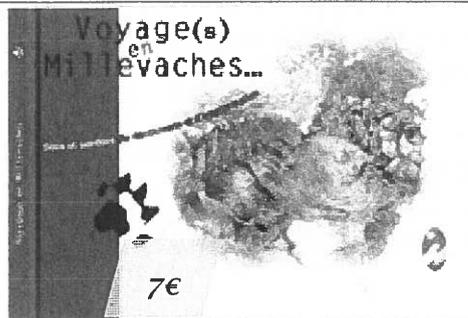
Pour informer et accompagner les particuliers sur ce nouveau programme, le PNR a confié la mission au PACT, un réseau associatif présent en Corrèze et en Creuse spécialisé dans l'amélioration de l'habitat.

**Des permanences PACT conjointes avec l'Espace Info Energie sont mises en place à :
Treignac, Meymac, Eygurande, Crocq, La Courtine et Peyrelevade.**

Les prochaines permanences auront lieu entre mi-mars et fin mars.

Dès à présent, les particuliers intéressés sont invités à contacter le PACT :

**au 05 55 20 58 65 pour la Corrèze
au 05 55 52 46 67 pour la Creuse.**



Le carnet de voyage du PNR de Millevaches en Limousin, Voyage (s) en Millevaches, est paru !

A la découverte du réseau de sites et sentiers du territoire du Parc.

Un territoire de plus de 3000 km² pour 113 communes, au patrimoine naturel et culturel riche et varié : de quelle manière l'approcher et dans quel sens commencer sa découverte ? Un nouvel outil, initié par le PNR, est là pour guider le visiteur. Le PNR de Millevaches est présenté « au fil de l'eau et du temps », à partir

de 34 sites et sentiers, qui ouvrent un à un leur porte, pour proposer chacun une clé de lecture du territoire. L'objectif est d'inviter à la découverte ou redécouverte, aussi bien les visiteurs de passage que les habitants, tout en racontant le territoire. «**Voyage (s) en Millevaches**» est un outil pratique, mais aussi un document illustré, riche en photographies et croquis, dans une forme proche de celle d'un carnet de voyage.

Conception, rédaction : Hélène Joly, Graphisme, Julie Caty, Illustrations, Philippe Gady.

En vente dans les offices de tourisme partenaires du PNR, librairies et autres points de vente en région.

Renseignements : 05 55 67 97 91.

Infos Intercommunales

Espace VTT Haute-Corrèze

Fruit d'un partenariat entre les 3 communautés de communes « Pays d'Eygurande », « Ussel-Meymac, Haute Corrèze », « Bugeat-Sornac, Millevaches au Cœur », la commune de Peyrelevade et les stations Sport Nature, labellisé par la Fédération Française de Cyclotourisme, s'est ouvert l'été dernier le plus grand espace VTT – FFCT national, soit plus de 1 000 kms de chemins balisés, interconnectés à l'échelle de la Haute-Corrèze.

Au cœur du Plateau de Millevaches, 20 sentiers sont balisés pour tous les niveaux, du parcours familial de 4 km à celui réservé aux plus aguerris (51 km). Une carte générale est disponible dans les Offices de Tourisme, des fiches détaillées des parcours seront éditées à la fin du printemps.



Nous procédons actuellement au relevé GPS des sentiers, ce qui permet également de vérifier l'état du balisage. Nous constatons cependant un certain nombre de dégradations volontaires de ce dernier. Il est donc rappelé que ce balisage est permanent ; nous nous tenons bien sûr à la disposition des riverains pour déplacer des balises qui pourraient s'avérer gênantes ou placées en propriété privée.

Vous pouvez contacter la Communauté de Communes au 05 55 46 06 31

OFFICE DE TOURISME DU CANTON DE SORNAC



OFFICE DE
TOURISME

Les membres de l'Office du Tourisme du Canton de Sornac sont heureux de présenter leurs meilleurs vœux à l'ensemble des habitants du Canton.

Dans le rétroviseur ; 2012 fut une année riche, une augmentation de 20% de la fréquentation touristique, des nouveautés en documentations, des projets pour 2013.

Nous vous invitons à découvrir nos dernières nouveautés, évolutions en matière de technologies e-tourisme et quelques-unes de nos réalisations en partenariat avec les promoteurs touristiques du Plateau de Millevaches. Venez nous rencontrer à l'Office de Tourisme.

Nous avons participé au Marché de Noël du Comité des Fêtes de Sornac en présentant un stand de parutions régionales.

Nous profitons de ce message pour féliciter les bénévoles pour la décoration magnifique et la chaleureuse ambiance.

Notre invitation aux Décorations de Noël sur l'ensemble du canton a reçu 17 inscriptions. Un grand merci et surtout félicitations pour le travail accompli pour l'embellissement de nos campagnes. Les participants retenus se sont vu remettre un lot autour d'un goûter. M. et Mme Desenclos ont gagné un bon pour 2 repas à l'occasion de la soirée « moules/frites » de l'école de Sornac. M. Mathon et Mme Marleix ont reçu le nouveau carnet du PNR « voyage (s) en Millevaches ». La Maison d'Hestia un CD de musique.



Une sortie champignons avec les randonneurs

La neige occupe entièrement l'animatrice de l'Office de Tourisme pour les très nombreuses réservations actuelles et à venir au Chalet de Saint-Setiers. En effet de nombreux touristes se déplacent, ainsi que des centres de loisirs et autres groupes qui vont venir participer aux journées CHIENS DE TRAINAUX de février, ou skis, luges, raquettes etc. Les retombées économiques devraient se faire sentir car nos touristes aiment la neige.

Nous profitons de ce bulletin pour vous informer que notre bureau change d'adresse, nous serons à compter du 1^{er} mars 2013 dans les locaux de la Mairie de Sornac, au premier étage avec un accès par la cour à l'arrière de la Mairie (escaliers ou ascenseur). Les permanences sont jusqu'au 16 mars : mercredi, jeudi et vendredi matin de 9h30 à 12h.

ensuite du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et 13h00 à 17h00.

Tél : 05 55 94 62 66 - Site o.t.bugeat-sornac.fr

Infos Intercommunales

Service Enfance-Jeunesse de la communauté de communes

La Micro-crèche :

La micro-crèche L'Amusette accueille les enfants de 3 semaines à 6 ans, en accueil régulier (horaires et jours fixes), atypique (forfait horaire mensuel sans jours fixes) ou occasionnel (réservation selon les places disponibles d'une semaine sur l'autre).

Les horaires sont les suivants :

Lundi : 8h-17h30

Mardi : 8h-18h

Mercredi : 8h-18h

Jeudi : 8h-18h

Vendredi: 8h-17h30



| Nombre d'heures de garde par mois | Tarif horaire 2012/2013 |
|---|----------------------------|
| Inférieur ou égal à 100h | 8,00 € |
| De 101 à 120h | 7,40 € |
| De 121 à 150h | 6,90 € |
| Égal ou supérieur à 151h | 6,40 € |
| Tarif spécial congé parental à temps plein | 4,00 € |

Attention : Ces tarifs ne tiennent pas compte des aides CAF ou MSA qui sont déduites directement sur votre facture chaque mois (sauf pour le tarif congé parental puisque cette situation ne permet pas de toucher d'aides pour mode de garde).

Au-delà d'un simple mode de garde, la micro-crèche propose aussi différents services favorisant la socialisation du jeune enfant :

Une passerelle avec l'école à partir de mai pour les enfants susceptibles d'être scolarisés en septembre à l'école de Sornac (une séance hebdomadaire de partage d'un temps avec les enfants à l'école); des temps de découverte de l'accueil de loisirs 3-5 ans à partir de 2 ans et demi ; des projets d'animations thématiques chaque année (en 2012, l'équipe a mis en place un projet « Jardin » avec l'aide d'un groupe de résidents des Tamaris, permettant aux enfants de découvrir toutes les étapes du jardinage, de la plantation à la dégustation).

Important : Pour une inscription en contrat régulier ou atypique, il est nécessaire de vous y prendre plusieurs mois avant l'entrée souhaitée de votre enfant en effectuant une pré-inscription auprès du service afin que votre demande soit étudiée en commission d'admission.

Les accueils de loisirs 3-14 ans:

NOUVEAUTE 2013 : L'accueil de loisirs de Sornac accueille désormais les pré-ados jusqu'à l'anniversaire des **15 ans** au lieu des 12 ans.



Infos Intercommunales

| | Sornac (6-14 ans) | La Courtine (moins de 6 ans) |
|-----------------------|--|--|
| Mercredis | 7h45 à 18h15 | 7h45 à 18h15 |
| Périscolaire | | 7h30-9h/16h15-18h15 |
| Vacances de Noël | Fermé | Fermé |
| Vacances d'hiver | Du 18 au 20 février 2013 | Du 18 au 22 février 2013 |
| | <i>Mini-séjour 5-8 ans: 21 et 22 février Astérix et Obélix</i> | <i>Mini-séjour 5-8 ans: 21 et 22 février Astérix et Obélix</i> |
| | <i>Mini-séjour 9-14 ans: 21 et 22 février Futuroscope</i> | |
| | Du 25 février au 1 ^{er} mars 2013 Tournoi Futsal inter centres 11-14 ans à Ussel le 26 février Carnaval inter centres Haute-Corrèze à Bugeat le 1^{er} mars | Du 25 février au 1 ^{er} mars 2013 Carnaval inter centres Haute- Corrèze à Bugeat le 1^{er} mars |
| Vacances de printemps | Du 15 au 19 avril 2013 | Du 15 au 19 avril 2013 |
| | Du 22 au 26 avril 2013 | Du 22 au 26 avril 2013 |
| Grandes vacances* | Du 8 juillet au 2 août | Du 8 juillet au 2 août |
| | Du 5 au 9 août (regroupement des accueils) | |
| | Fermeture du 12 au 23 août | |
| | Du 26 au 30 août (regroupement des accueils) | |

* Des mini-séjours de deux jours et une nuitée seront proposés chaque semaine selon les tranches d'âges.

Les programmes des différents accueils sont disponibles sur le site Internet : www.millevachesaucoeur.com ainsi que dans toutes les mairies.

L'Espace Jeunes – Point Information Jeunesse (PIJ) (à partir de 14 ans)

Les Espaces jeunes/Points Info jeunesse deviennent donc des lieux ouverts à **partir de 14 ans, en libre accès et gratuit** où les jeunes seront accompagnés pour tous les projets qui les intéressent (orientations scolaire ou professionnelle, recherche d'emploi, projet de vacances ou humanitaire, organisation d'animations...).

Les jeunes peuvent donc **s'y retrouver entre eux, librement**, pour jouer (ping-pong, fléchettes, billard, console de jeux vidéos...) et discuter, tout en bénéficiant de la présence d'un adulte pour garantir une ambiance sécurisante et respectueuse des lieux et des autres.

Toujours ouverts pour le moment les **mercredis** à Sornac, au **Foyer Rural de 14h à 18h** et les **lundis-mardis en période de vacances scolaires** sur les mêmes horaires.

Ce sont donc avant tout des **espaces de vie, de projets et de rencontres**, et non plus d'activités encadrées. L'animatrice présente est garante de la sécurité et du respect des règles à l'intérieur des locaux mais les jeunes entrent et sortent comme ils le souhaitent, et peuvent interpeller ou non cette animatrice selon leurs besoins. Des groupes thématiques peuvent s'y créer (jeux vidéos, danse...), des chantiers collectifs également...

Vous constaterez donc que les jeunes de 14 ans ont le choix et peuvent cumuler une inscription en accueil de loisirs pour les sorties et activités et l'utilisation des espaces jeunes pour une utilisation plus libre et des projets en groupe.

Infos Intercommunales

Nous proposons d'ores et déjà un premier essai de cette nouvelle organisation autour de deux temps forts et un projet:

Dans le cadre de l'accueil de loisirs 6-14 ans :

1. Un mini-camp 9-14 ans au Futuroscope les 21 et 22 février (attention places limitées)
2. Un tournoi Futsal à Ussel avec les accueils jeunes d'Ussel, Eygurande, Neuvic et Egletons le mardi 26 février.

Dans le cadre de l'espace jeunes :

En 2013, un **club de jeux vidéo** sera proposé en lien avec la bibliothèque de Sornac, tous les jeunes peuvent s'y inscrire dès 14 ans gratuitement. Une console de jeux et des jeux seront à disposition à la bibliothèque pour les tester et organiser des rencontres sur des créneaux que nous définirons ensemble. D'autres projets ou clubs peuvent être mis en place à la demande des jeunes (chantiers collectifs, animation de leur choix...).

Comme tous les ans, le PIJ proposera une permanence dédiée à la recherche de **jobs d'été** : le **vendredi 5 avril de 17h à 19h30** avec des informations sur l'emploi des mineurs, l'aide à la rédaction de CV et lettres de motivations, le service baby-sitting, la présentation des formations BAFA et BNSSA (surveillant de baignade)... Le PIJ de Sornac sera également présent à l'espace jeunes d'Ussel le **mercredi 3 avril de 14h à 18h**.

Projet de centre social intercommunal :

Définition : Un centre social est un « lieu » au service de la population, pour **faciliter et renforcer la cohésion sociale d'un territoire**.

C'est un lieu d'accueil et d'information, de rencontres et de solidarités. Il offre de nombreux services et activités, mais il s'agit surtout d'une structure où **les habitants peuvent exprimer leurs difficultés et leurs attentes. C'est donc un lieu ressource où les personnes trouvent des réponses à des problèmes individuels, et où des actions collectives peuvent être mises en œuvre pour répondre à certains besoins. C'est un lieu d'apprentissage de la citoyenneté et de prise de responsabilités.**

L'agrément centre social est donné par la Caisse d'Allocation Familiale, suite à la présentation d'un projet travaillé avec l'ensemble des acteurs du projet (communauté de communes, habitants, associations, partenaires institutionnels...).

Le 13 novembre 2012, la communauté de communes avait invité les habitants à participer à une réunion d'échanges sur un projet de centre social intercommunal. Une dizaine de personnes, élus, jeunes, retraités, bénévoles... ont participé à cette réunion et ont échangé sur leur vision du territoire.

Il ressort de ces échanges que le canton possède une grande richesse de services et activités, mais les personnes présentes avaient le sentiment que tout cela était parfois mal connu, utilisé et valorisé. Il a été évoqué également le cloisonnement de ces services et activités par public, commune... qui est parfois un frein à la participation.

Pour résumer cette réunion, le canton de Sornac bénéficie de forte dynamique et richesse qui n'est pas suffisamment valorisée, exploitée et décloisonnée. Il manque un lieu ou outil d'expression de la population, d'échanges et de convivialité, qui permettrait une communication et une participation collective encore plus pertinente.

Suite à cette réunion, deux jeunes ont accepté de participer à un groupe de travail de recueil de données auprès de la population du canton et de réflexion sur des projets en lien avec les constats identifiés. Des pistes de travail ont été identifiées et des questionnaires ont été distribués un peu partout sur Sornac (EHPAD, Etablissements de la Fondation Jacques Chirac, commerces, mairie, foyer rural) pour récolter d'autres informations sur le vécu des habitants.

Un peu plus de 80 questionnaires (dont une soixantaine de Sornacois (es)) ont ainsi pu être récoltés, **et nous remercions vivement tous ceux et celles qui ont bien voulu les distribuer, y répondre et apporter ainsi leur contribution à ce projet.**

Infos Intercommunales

De ces questionnaires ressortent les éléments suivants :

Les moins de 60 ans ont été majoritaires à répondre et principalement les 40-60 ans, qui travaillent et habitent sur le canton. Plus de la moitié des répondants accèdent aux informations grâce à l'affichage et/ou au bouche à oreille mais déclarent ne pas connaître suffisamment bien les animations proposées sur le canton. Paradoxalement, cette méconnaissance est liée tout autant à un manque de communication pour les uns qu'à un trop plein de communication pour les autres. Les manifestations privilégiées sont les repas, les événements culturels, les fêtes et les bals. L'hiver est la saison majoritairement pointée comme la période la moins animée de l'année, suivie du printemps et de l'automne. Les demandes d'animations sont très clairement marquées pour les samedis en soirée, mais également les dimanches et les après-midi, sur Sornac.

Le groupe avait volontairement axé son questionnaire sur le sport, car il lui semblait qu'il représentait le principal thème capable de réunir tous les publics, quelques soient les âges, les sexes, l'ancienneté sur un territoire...

Dans ce domaine, les répondants ont marqué leur préférence pour le foot, le rugby et le patinage artistique comme sport le plus souvent regardé à la télévision, suivis des Jeux Olympiques (multi sports). Le tennis, le vélo et le motocross suivent. Les sports masculins et en direct sont les plus regardés, principalement à la maison pour la moitié des répondants, mais de façon égale seul, entre amis ou en famille. 1/3 des répondants ont noté leur désintérêt pour le sport et la moitié des répondants ne vont jamais voir d'événements sportifs directement sur place.

Enfin, dans les fêtes ou moments en famille, il apparaît que les habitants du canton de Sornac sont de grands gourmands, danseurs et bavards. Les observateurs et joueurs suivant de près...

Ces réponses confirment les hypothèses de travail du groupe projet centre social, à savoir que la **gastronomie et le sport sont des sujets fédérateurs**, et que des moments de convivialité tout public autour de ces thèmes et en musique pourraient être un plus pour la vie sur le canton les week-end en hiver.

Certains répondants ont signalé en plus de leurs réponses qu'ils auraient aimé s'exprimer sur le thème de la culture, que la randonnée était peu développée sur le canton et que des activités pour adultes "actifs" manquaient sur le canton.

Vous trouverez tous les comptes-rendus des réunions de travail sur ce projet sur notre site Internet : www.millevachesaucoeur.com

Le groupe de travail ne demande qu'à s'étoffer, et vous pouvez nous rejoindre en contactant le service aux coordonnées si dessous.

Pour tout renseignement ou inscription dans l'un de nos accueils

contactez Mélanie FLAMENT :

Téléphone : 05 55 95 08 13

Mail melanie.flament@millevachesaucoeur.com

Permanence en mairie à Sornac les vendredis en période scolaire de 17h30 à 19h30.



La Bibliothèque ...



EXPÉRIMENTATION JEUX VIDÉOS



A partir du 9 mars prochain, dans le cadre d'une réflexion sur le subventionnement d'acquisitions de consoles de jeux, la bibliothèque départementale prête à la bibliothèque de Sornac des consoles pour utilisation sur place :

- X Box de Mars à Mai
- PS3 de Juin à Août
- Wii de Septembre à Novembre

Vous pourrez tester des jeux tous publics aux horaires habituels de la bibliothèque les MERCREDIS DE 16H A 18H, VENDREDIS DE 17H A 19H, SAMEDIS DE 10H A 12H.

Bibliothèque de Sornac ☎ 05 55 94 53 95 ✉ biblisornac@orange.fr

CONSEILS MUNICIPAUX

SEANCE DU 20 OCTOBRE 2012 A 20H00

PRÉSENTS : M. LOGE, Mme CHASSAING, M.M. GOUYON, METADIER, VEYRES, Mme ROUDEIX, M. VINZANT, Mme DALLET, MM. MARLEIX, CHAMBOUX, CHAVASTELON, Mme MAZAUD.

EXCUSÉES : Mmes JOANEL (pouvoir à M. CHAMBOUX), BAZIRET (pouvoir à M. METADIER), MASSON (pouvoir à M. LOGE).

Transfert de l'autorité concédante de la maîtrise d'ouvrage des travaux d'électrification rurale du Syndicat de la Diège / Proposition n°22 de la commission départementale de coopération intercommunale :

Considérant le service public de qualité, de proximité et le développement des compétences du Syndicat de la Diège depuis sa création en 1921, le conseil municipal, à l'unanimité, a émis un avis défavorable à cette proposition visant à créer un syndicat départemental d'électrification avec le transfert des compétences en matière d'électrification rurale à compter du 1^{er} janvier 2014.

Aide à l'installation d'un médecin : Suite à la signature d'un contrat avec l'agence de recrutement médical P&P CONSEIL, le conseil municipal, à l'unanimité, a autorisé le Maire à signer une convention avec le Dr Tiganus précisant les différentes aides octroyées par la commune pour son installation suite au départ à la retraite du Dr Lecarme et considérant l'absence de successeur, notamment :

- dans l'attente de la réalisation des travaux d'aménagement de l'ancienne trésorerie, le paiement d'un loyer mensuel de 400 € pour exercer son activité dans le cabinet médical situé 8, grande rue avec une participation mensuelle de 100 € à la charge du Dr Tiganus,

- considérant, aux termes de l'article L.2251-3 du code général des collectivités territoriales, ce service nécessaire à la satisfaction des besoins de la population en milieu rural, et la carence de l'initiative privée, la prise en charge de l'assurance locative du cabinet au titre de la 1^{ère} année, et des charges indispensables liées à l'activité de soins, pendant une durée de 2 mois,

- l'acquisition du matériel médical du Dr Lecarme pour un montant de 6 800 € (logiciel ordogest, deux meubles, lit d'examen, etc ...)

Cette convention prévoit une période minimale d'exercice de 6 ans et le versement en cas de départ anticipé à titre de pénalité dégressive, au prorata temporis de la durée d'installation (calculée en mois), de 3 800 €, en dédommagement pour la commune.

Des particuliers et élus ont également fait don de mobilier et équipements pour le logement de Mme Tiganus.

Budget Principal / Décision modificative n°4 : Acquisition matériel médical : Considérant la réalisation des travaux d'éclairage public du Bourg, des Chaux, Recounergues et Pons pour 21 699.29 € TTC,

CONSEILS MUNICIPAUX

montant inférieur aux 39 744.58 € inscrits au budget primitif, un virement de crédits a été approuvé, à l'unanimité à hauteur de 6 710 € en vue de cette acquisition.

Terrains à bâtir aux Bouyges / Bail à ferme : compensation de surface / Budget principal

Décision modificative n°5/Options d'aménagement : Considérant le projet de terrains à bâtir sur la parcelle communale cadastrée section D n°891, d'une surface de 15950 m² et figurant dans un bail à ferme conclu avec M. et Mme Gouyon, le conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé la compensation de la perte de surface occasionnée tout d'abord en intégrant au bail une surface de 6 644 m² issue d'un défrichage sur une parcelle propriété de l'indivision Mallepeyre et du réajustement des limites des parcelles voisines au Puy Chabanier, puis par le défrichage et la mise en prairie d'une surface de 8616 m² propriété de la commune sur la parcelle cadastrée section D n°1143 située à côte du nouveau cimetière, enfin par l'acquisition de la parcelle cadastrée section D n°849 propriété de l'indivision Bernard au prix de 500 € afin d'accéder après défrichage à la parcelle communale cadastrée section D n°848 figurant déjà au bail et d'une surface de 10920 m² mais non accessible à ce jour. Considérant la réalisation des travaux d'éclairage public du Bourg, des Chaux, Recounergues et Pons pour 21 699.29 € TTC, montant inférieur aux 39 744.58 € inscrits au budget primitif, un virement de crédits a été approuvé, à l'unanimité à hauteur de 4 000 € en vue des acquisitions et travaux d'aménagement précités.

Desserte du massif forestier de Tafaleschas : Plan de financement prévisionnel et dépôt d'un dossier de demande de subvention :

Le conseil municipal, a approuvé, sous réserve des suites données aux demandes de subventions déposées à hauteur de 80 % auprès de l'Etat, de la Région, du Département et du FEADER (*Fonds européen agricole pour le développement rural*), la réalisation de routes forestières à Malpouge et Clamoudeix (*limite Sornac / Saint Sulpice les Bois au Bois de Laval*), dépense s'élevant suivant l'estimatif du Syndicat de la Diège, à 408 964.18 € HT soit 489 121.16 € TTC. A également été approuvé l'engagement d'inscrire des crédits suffisants au maintien des ouvrages concernés.

SCRUTIN PUBLIC / VOTE : POUR : M. LOGE, Mme CHASSAING, M.M. GOUYON, METADIER, VEYRES, Mme ROUDEIX, M. VINZANT, MM. MARLEIX, CHAVASTELON, Mme MAZAUD, Melle BAZIRET (pouvoir à M. METADIER), Mme JOANEL (pouvoir à M. CHAMBOUX).

CONTRE : Mme MASSON (pouvoir à M. LOGE avec indication de vote sur ce projet), M. CHAMBOUX, DALLET.

Budget Principal / Décision modificative n°6 : Prélèvement au FPIC (Fonds de Péréquation des ressources Intercommunales et Communales) :

Le conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé l'inscription de 736 € de crédits pour contribuer à ce fonds créé par la loi de finances pour 2012, dispositif national de péréquation horizontale consistant à prélever les ressources des collectivités les plus favorisées afin de les redistribuer aux collectivités les plus en difficulté. La constatation du reversement du fonds (recette de 4 296 €) a permis cette augmentation de crédits, recette dont la répartition entre la commune et la communauté de communes est modifiable par délibération.

Régularisation voirie lotissement du pré au rocher : Budget principal /Décision modificative

n°7 : Considérant la réalisation des travaux d'éclairage public du Bourg, des Chaux, Recounergues et Pons pour 21 699.29 € TTC, montant inférieur aux 39 744.58 € inscrits au budget primitif, 500 € de crédits supplémentaires ont été inscrits pour la régularisation de l'emprise de la voirie du lotissement suite à l'augmentation des frais notariés.

Service de médecine préventive : convention avec le Centre de gestion de la Corrèze :

Le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé, considérant les obligations réglementaires concernant le personnel communal, d'adhérer à ce service, et de signer la convention nécessaire pour deux ans à compter du 1^{er} janvier 2013.

Association « La jeunesse au plein air » Demande de subvention / Budget Principal Décision

modificative n°8 : Le Conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé l'inscription de 50 € supplémentaires pour aider cette association basée à Tulle et qui vise à permettre aux élèves du département de partir en voyage scolaire, classes de découvertes et séjours de vacances, en attribuant des aides en fonction de la situation familiale et du quotient familial. Cette association collecte également des fonds chaque année dans les établissements scolaires grâce à la vente de vignettes. Les crédits inscrits pour dépenses imprévues ont permis cette dépense.

Délibération prononçant l'abandon du captage de Malpouge :

Le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé d'abandonner ce captage suite à la suppression de ses ouvrages en raison de l'insuffisance de débit de la source et des risques de problèmes d'approvisionnement. Les sources étaient captées à trop faible profondeur,

CONSEILS MUNICIPAUX

présentant des risques de perturbations avec les précipitations, et par conséquent d'analyses d'eau non conformes. La simple déconnexion de ce captage (*toujours soumis à analyses dans ce cas*) n'était par ailleurs pas envisageable dans la mesure où seuls sont présents des drains agricoles. En cas d'analyse, il y a une forte probabilité de non-conformité car l'eau n'est pas prélevée au bon endroit. Par ailleurs, la captation d'autres sources aurait nécessité d'étendre les périmètres de protection définis au début de l'opération, et par conséquent de refaire la procédure de déclaration d'utilité publique ainsi que des recherches importantes et onéreuses pour trouver des filons d'eau. Ces recherches n'ont pas été entreprises considérant l'absence de sortie de sources susceptibles d'indiquer leur emplacement et une concentration suffisamment importante de la production.

SEANCE DU 17 DECEMBRE 2012 A 20H00

PRÉSENTS : M. LOGE, Mme CHASSAING, M.M. GOUYON, METADIER, Mmes MASSON, ROUDEIX, M. VINZANT, Mme DALLET, MM. MARLEIX, CHAMBOUX, CHAVASTELON, Mme MAZAUD, Melle BAZIRET.
 ABSENTS : M. VEYRES, Mme JOANEL.

TARIFS COMMUNAUX

Cantine scolaire 2013

Le conseil municipal, a décidé à l'unanimité de fixer les nouveaux tarifs adultes et enfants à compter du 3 janvier 2013 comme suit : **4.70 € pour les adultes, 2.25 € pour les enfants.**

Inflation Indice des prix « repas dans un restaurant scolaire ou universitaire » de 2010 à 2011 (source INSEE) +2 %



Hausse tarif adulte : +3.52 % Hausse tarif enfant : +3.68 %

Tarifs Camping 2013 : Le conseil municipal, a décidé, à l'unanimité, de fixer les redevances à compter du 3 janvier 2013 comme suit :

| TARIFS A LA NUITEE | |
|--|--------|
| REDEVANCES DE BASE | |
| Redevance campeur (réduite de moitié pour les enfants de moins de 7 ans) : | 2.90 € |
| Redevance emplacement y compris véhicule : | 2.60 € |
| REDEVANCES ACCESSOIRES | |
| Electricité | 3.60 € |
| Garage mort | 2.90 € |
| ↳ hors saison (du 01/09 au 30/06) | 1.77 € |
| Machine à laver par lavage : | 3.25 € |

Indice des prix « services d'hébergement, terrain de camping » variation de 2010 à 2011: +2,9 %



Hausse entre 2.86 et 4 %

Tarifs gîtes 2014 : Le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de fixer les tarifs de location des gîtes communaux à compter du 1^{er} janvier 2014 de la façon suivante :

Gîtes du camping :

Gîtes ruraux :

| | Prise en Charge | Basse saison | | Haute saison | |
|-----|-----------------|--------------|----------|--------------|----------|
| | | Jour | Semaine | Jour | Semaine |
| F 3 | 24,80 € | 18,10 € | 126,70 € | 28,30 € | 198,10 € |
| F 5 | 36,10 € | 22,60 € | 158,20 € | 39,50 € | 276,50 € |

| | prise en charge forfaitaire | Basse saison | | Haute saison | |
|------|-----------------------------|--------------|----------|--------------|----------|
| | | jour | semaine | jour | semaine |
| N° 1 | 37,30 € | 30,50 € | 213,50 € | 47,50 € | 332,50 € |
| N° 2 | 33,80 € | 27,10 € | 189,70 € | 44,10 € | 308,70 € |
| N° 3 | 24,80 € | 18,10 € | 126,70 € | 27,10 € | 189,70 € |
| N° 4 | 38,30 € | 32,80 € | 229,60 € | 48,50 € | 339,50 € |
| N° 5 | 26,00 € | 22,60 € | 158,20 € | 33,80 € | 236,60 € |

CONSEILS MUNICIPAUX

Indice des prix « loyers des résidences et gîtes ruraux » variation de 2010 à 2011: + 3,3 %



Hausse tarifs gîtes : entre 4.6 et 5.2 %

Tarifs Eau 2013

Prix moyen de l'eau potable à Sornac suivant tarifs 2012 : Base de calcul agence de l'eau adour garonne : Famille de 3 personnes consommant 120 m³ avec eau, assainissement et redevances de l'agence de l'eau adour garonne (reversées)



| | Tarifs 2012 | Quantité | TOTAL | Décomposition agence de l'eau | Le m3 Sornac 2012 | Le m3 bassin adour garonne 2010 hors TVA | |
|---|-------------|----------|-----------------|-------------------------------|-------------------|--|-------------------|
| Abonnement eau | 71,00 € | 1 | 71,00 € | 183,80 € | 1,53 € | 1,53 € | Eau potable |
| Prix m3 d'eau | 0,94 € | 120 | 112,80 € | | | | |
| abonnement assainissement | 39,75 € | 1 | 39,75 € | 104,67 € | 0,87 € | 1,73 € | Assainissement |
| Prix m3 assainissement | 0,54 € | 120 | 64,92 € | | | | |
| Redevance pollution | 0,29 € | 120 | 35,16 € | 61,56 € | 0,51 € | 0,42 € | Redevances agence |
| Redevance modernisation réseaux de collecte | 0,22 € | 120 | 26,40 € | | | | |
| TOTAL | | | 350,03 € | 350,03 € | 2,92 € | 3,68 € | |

Données complémentaires : prix moyen 2010 Corrèze 4,33 € le m³

Le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de fixer la redevance de distribution d'eau potable 2013 ainsi qu'il suit :

| | Part fixe* | m ³ |
|-------------------------|------------|----------------|
| abonnés domestiques | 72.50 € | 0.96 € |
| abonnés non domestiques | 108.25 € | |

Indice des prix « distribution d'eau »
variation de 2010 à 2011: + 2,5 %



Hausse tarif eau : 2.1 %

Tarifs Assainissement 2013

Le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de fixer la redevance d'assainissement collectif 2013 ainsi qu'il suit :

| | Part fixe* | m ³ |
|-------------------------|------------|----------------|
| abonnés domestiques | 41 € | 0.557 € |
| abonnés non domestiques | 62 € | |

Indice des prix « Assainissement »
variation de 2010 à 2011: + 4,2 %



Hausse tarif assainissement : entre 2.9 et 3.1 %

Forfaits branchement d'un abonné aux réseaux d'eau potable et d'eaux usées et modifications

2013: Le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de fixer à compter du 1^{er} janvier 2013 comme suit les tarifs des prestations énumérées ci-dessous :

| | | | |
|--|----------|---|----------|
| | | Ouverture ou fermeture d'une vanne | 26.50 € |
| Branchement au réseau d'eau potable | 650.25 € | Branchement au réseau d'eaux usées | 402.00 € |
| Remplacement d'un compteur en cas de gel | 141.25 € | Branchements simultanés aux 2 réseaux dans la même tranchée | 790.00 € |
| Fermeture d'une concession | 135.75 € | Déplacement d'un compteur d'eau potable | 137.00 € |



Hausse tarifs prestations « eau » : entre 1.9 et 2.1 %, Hausse tarifs prestations « assainissement » : entre 3 et 3.1 %

CONSEILS MUNICIPAUX

Inflation entre 2010 et 2011 « services funéraires » : + 2,3 %

Hausse tarifs : entre 2 et 2.3 %

Tarif Concessions 2013 : Le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de fixer à compter du 3 janvier 2013, le prix de la concession de 6.25m² à 173.50 € et le prix de la concession de 3.75 m² à 103.75 €. *Les concessions sont perpétuelles.*

Hausse tarifs : entre 2.2 et 2.3 %

Modification des statuts de la communauté de communes Bugeat-Sornac : Le conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé des modifications portant notamment sur le retrait de la commune de Saint Rémy :

COMPETENCE VOIRIE : AMENAGEMENT ET ENTRETIEN DE VOIES D'INTERET COMMUNAUTAIRE: suppression de la voie d'intérêt communautaire n°10 du Bourg à RD 982 par le Petit Laval (Saint-Rémy)

COMPETENCE AMENAGEMENT DE L'ESPACE COMMUNAUTAIRE: Extension à la création, gestion et au développement d'une maison de santé à Bugeat, et ajout de la compétence « habitat et énergie dans le cadre du programme d'intérêt général Energie et Habitat » sur la période 2012-2013 avec délégation au Parc naturel de Millevaches, pour aider les propriétaires occupants ou bailleurs à faire des travaux réduisant la précarité énergétique des logements, permettant le maintien à domicile des personnes âgées ou handicapées, et pour la résorption de l'insalubrité.

COMPETENCE TOURISME: fin de l'aménagement, du balisage, de l'entretien et de la promotion des circuits de randonnées pédestres : « la forêt de Mirambel » (Saint-Rémy), « Arcane » (Chavanac), « la voie romaine » (Saint-Setiers), et intégration du circuit « le tour du lac de Viam », extension de la compétence aux 22 circuits VTT dans le cadre de l'espace VTT Haute Corrèze de la station sport nature Haute Corrèze.

COMPETENCE « GESTION DE L'IMMEUBLE RUE DE L'ETANG DES SAULES ET SES LOGEMENTS » : Le conseil municipal, à l'unanimité, a approuvé cette extension de compétences à compter du 1^{er} janvier 2013 et la dissolution du syndicat intercommunal de Bugeat au périmètre inclus dans celui de la communauté de communes, créé pour édifier et gérer un bâtiment administratif (locaux loués à la Direction départementale des finances publiques, la Mutualité Sociale Agricole et deux logements, emploi d'un agent titulaire 2h00 par mois) et composé des communes ci-après : Bonnefond, Bugeat, Gourdon-Murat, Grandsaigne, Lestards, Pérols-sur-Vézère, Pradines, Saint Merd Les Oussines, Tarnac, Toy-viam et Viam.

Séjour scolaire pédagogique en Périgord : participation communale : Le conseil municipal au vu des différentes sources de financement de ce séjour prévu fin mars 2013 au centre de vacances et de loisirs du Buisson en Cadouin (Dordogne), a approuvé la prise en charge sur le budget principal communal des frais de transport à hauteur de 2 560 € sur un coût total de 10 227.10 €

Office de Tourisme du canton de Sornac : Mise à disposition de locaux : Le conseil municipal, suite à la demande de l'office de tourisme, a approuvé la mise à disposition d'un bureau au 1^{er} étage de la mairie moyennant une redevance annuelle de 100 euros, et la signature d'une convention avec effet au 1^{er} mars 2013.

SCRUTIN PUBLIC Vote: Nombre de suffrages exprimés : 9 POUR : M. LOGE, Mmes CHASSAING, MASSON, ROUDEIX, M. VINZANT, Mme DALLET, MM. CHAMBOUX, CHAVASTELON.
CONTRE : M. GOUYON ABSTENTION : MM. METADIER, MARLEIX, Mme MAZAUD, Melle BAZIRET.

Passation du contrat d'assurance statutaire du personnel : Le conseil municipal, à l'unanimité, a décidé de retenir la proposition de la C.N.P et de conclure avec cette société un contrat pour la couverture des risques statutaires du personnel CNRACL (Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales, titulaires + de 28 heures hebdomadaires) à compter du 1^{er} janvier 2013 et pour un an.

Dépenses d'investissement avant le vote du budget : Conformément à l'article L 1612-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, le conseil municipal, a décidé d'autoriser M. le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement jusqu'au vote du budget primitif de 2013, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget 2012.

Budget principal / Amortissement Subvention d'équipement : Effacement des lignes de télécommunications rue du puy chabanier : Considérant, quel que soit le seuil de population, l'obligation d'amortir sur une durée maximale de 15 ans les subventions d'équipements versées à un organisme public, le conseil municipal a approuvé l'amortissement sur une année du fonds de concours de 959 € versé au Syndicat de la Diège pour cette opération (30 % des travaux hors taxes réalisés).

Nos Services

Maison du Département de Sornac

1 rue de la République

Les rencontres avec les partenaires

| Sur rdv | Mensuelle | Chaque semaine | | A l'année |
|-----------------------|----------------|--------------------|------------|---|
| Relais Emploi Service | Mission Locale | mardi après midi | jeudi | |
| ADIL | ADAPAC | Assistante Sociale | Trésorerie | Instance de Coordination de l'Autonomie |
| RETINA | | | | |



Un espace multimédia vous permet, après inscription, de consulter gratuitement internet. Vous avez également accès à un traitement de texte et un tableur pour la mise en page de vos documents. Une impression est possible dans la limite de 20 pages (au delà de cette limite, l'usager devra fournir du papier).

Des salles de réunion sont à disposition pour faciliter les échanges économiques, associatifs et culturels. Pour une réservation, adressez-vous à l'animatrice du site.

Service photocopie/fax/scanner : Les photocopies de documents administratifs uniquement - service gratuit dans la limite de 10 exemplaires (au delà de ce nombre, l'agent d'accueil demandera à l'usager de fournir du papier). Vous pouvez également envoyer gratuitement des fax/scans.

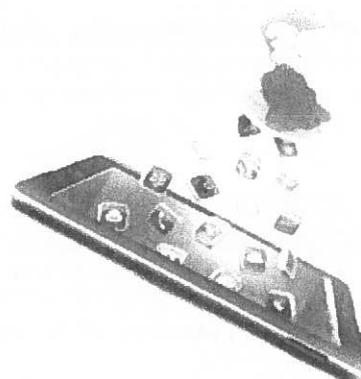
Pour toutes démarches concernant les services du département, n'hésitez pas à nous contacter !

Pour tout renseignement complémentaire, contacter Caroline MALAQUIS – Tél 05.55.96.96.00

HORAIRES

Lundi, mardi, mercredi, jeudi
8h00 - 12h30 et 13h30 - 17h00

Vendredi
8h00 - 12h30 et 13h30 - 16h00



Nos Services

Instance de Coordination de l'autonomie du Canton de Sornac

Le portage de repas à domicile

- Principe de la liaison froide

Les repas sont livrés en liaison froide sur les cantons de Bugeat, Meymac et Sornac. Les plats sont cuisinés et préparés au Centre National d'entraînement de Bugeat. Après cuisson, ils sont conditionnés en barquettes et placés en réfrigérateur rapide (en-dessous de + 10°C en moins d'une heure), les plats ainsi refroidis sont ensuite stockés en chambre froide à une température de 3°C. Les barquettes sont transportées jusqu'à votre réfrigérateur avec un véhicule isotherme.

- La journée alimentaire

Une journée alimentaire englobe le repas de midi et celui du soir, l'équilibre alimentaire est adapté aux personnes âgées.



- Une journée alimentaire se compose ainsi :
 - une entrée
 - un plat principal (une viande ou poisson garni)
 - un dessert
 - un potage
 - un plat du soir
 - un fromage ou yaourt

Le prix de la journée alimentaire est à 9.50 €.

- Souplesse d'utilisation

Le portage de repas s'adresse essentiellement aux personnes âgées, retraitées mais les personnes handicapées ou convalescentes peuvent en bénéficier. La livraison est assurée trois fois par semaine à votre domicile mais on peut utiliser le service à votre convenance, la semaine entière, le week-end, quelques jours par semaine...

On peut interrompre ce service sur simple appel téléphonique, seul impératif prévenir 72 heures à l'avance.

L'atelier esthétique

L'instance propose un atelier esthétique avec des soins du visage (épilation, massage, maquillage) et/ou des soins des mains (massage, manucure) :

Le mardi 26 février,
Le mardi 26 mars,
Le jeudi 18 avril,

Il se déroulera à la maison du département de Sornac, à partir de 14h00 et sera animé par l'esthéticienne Sandrine CHAVEROCHE.

Pour un complément d'information et/ou une inscription, appelez

Isabelle GUEROUAF au 05 55 96 95 95.



Nos Associations

U. S. SORNAC



L'Us Sornac a débuté sa saison 2012- 2013 fin août par son 1er match de coupe après un été bien animé.

En effet, comme chaque année l'assemblée générale du 9 juin a permis de faire le bilan de la saison dernière. L'an passé, avec 28 licenciés, le club avait décidé d'engager deux équipes : l'une en troisième division, l'autre en cinquième division du championnat corrézien. Les résultats ont été mitigés, puisque l'équipe A a fini 5 sur 9 dans sa poule et que l'équipe B a fini dernière. Pour cette nouvelle saison, les deux équipes sont toujours présentes et nous espérons qu'elles pourront faire mieux ! Cette année encore les joueurs ont souligné la bonne ambiance qui règne au sein du club et l'envie de poursuivre ensemble une nouvelle saison. Celle-ci a d'ailleurs débuté depuis peu.

Le club a profité de la trêve estivale pour participer aux animations sornacoises, en effet il a organisé le bal du 14 Juillet et celui de la Saint-Roch. Ces deux soirées ont semble-t-il été réussies.

Comme chaque été, le tournoi a réuni de nombreuses équipes : La Courtine- Crocq, Peyrelevade, Flayat et deux équipes sornacoises. L'Us Sornac a d'ailleurs participé au tournoi de Peyrelevade et à celui de La Courtine.

Distinction : *«A l'occasion d'un rassemblement au Conseil Général, l'US Sornac a été mise à l'honneur par le District de la Corrèze. Président fondateur du club en 1973, Georges Mallepeyre s'est en effet vu remettre la plaque d'argent de la ligue du Centre Ouest, récompensant sa longévité et sa fidélité dans le football corrézien»* parution la Montagne du 16 janvier 2013.

Désormais le club se consacre à la préparation de ses 40 ans. Anniversaire qui aura lieu le samedi 3 août. Pour cela, nous souhaitons impliquer toutes les personnes qui le souhaitent.

Et nous vous sollicitons, notamment si vous possédez des photos qui retracent la vie du club, celle-ci feront l'objet d'une exposition.

Renseignements Lise Beynel : lisebeynel@gmail.com

La nouvelle saison est donc finalement arrivée.

Le calendrier est disponible sur le site internet du district de la Corrèze.



Site officiel District de la Corrèze : foot19.fff.fr/.

Une de nos photos souvenir

BEL AIR MOTO

Le Moto club Bel Air Loisirs a été contraint de faire une longue pause pour cette trêve hivernale. En effet, l'affiliation fédérale avec l'UFOLEP n'a pas finalement pas été renouvelée à la rentrée scolaire, en raison de l'augmentation très importante du prix des licences due à la hausse du coût des assurances.

L'équipe dirigeante a pris l'option d'une affiliation auprès de la Fédération Française de Motocyclisme à compter de Janvier 2013. Le tarif des licences FFM est dorénavant très «compétitif» voir moins cher pour certaines catégories sportives. Les pré requis en matière de demande de licence sont les mêmes que pour l'UFOLEP et donc le Club pourra accueillir les mêmes catégories de pilotes que lors des années précédentes.

De plus, cette décision permettra, grâce à une Entente, comme l'an dernier, de mutualiser les terrains d'entraînements des autres clubs de la région (Moto Club d'Eygurande, Moto club de Sèchemailles et Moto Club Haute Corrèze) qui sont également tous affiliés à la FFM.

Les informations relatives à l'adhésion au Club et les démarches pour l'acquisition des licences ainsi que les dates d'ouverture du terrain seront prochainement publiées sur le site internet du club :

<http://belairmoto.free.fr>.



Nos Associations

ANCIENS COMBATTANTS – FNACA de SORNAC

L'assemblée générale du comité des anciens combattants de Sornac (39-45) FNACA a eu lieu le dimanche 13 janvier à la mairie de Sornac. La présidente Michèle Bernard a remercié le maire Jean-François Loge, l'adjudant Claude Coudert, commandant de la brigade de gendarmerie de Sornac, le président de la FNACA d'Ussel, Bernard Rousset et tous les anciens combattants présents d'avoir honoré de leur présence cette assemblée générale. Après lecture et approbation des bilans moral et financier, il a été procédé à l'élection des membres du bureau qui ont été reconduits dans leurs fonctions.

Le bureau se compose ainsi :

Président d'honneur, Jean-François Loge, Présidente, Michèle Bernard, Maurice Bordier, Vice-président, Raymond Chavastelon, Secrétaire, Guy Délit, Secrétaire-Adjointe, Monique Bonnelarge, Trésorier, Jean-Claude Estager, Trésorier-adjoint, Bernard Murat, Porte drapeau, André Bazetoux, Porte drapeau adjoint, André Viallat, Commissaire aux comptes, René Ciblac.



Lors de l'assemblée générale

LES DOIGTS D'OR DU PLATEAU

La présidente ainsi que tous les membres de l'association présentent leurs meilleurs vœux aux lecteurs.



Le loto du mois de novembre qui s'est déroulé dans les locaux de l'EHPAD a connu un bon succès. Une cinquantaine de participants est venue jouer durant l'après-midi automnale.



Madame Christine Valetoux la grande gagnante de cette journée qui est repartie avec le premier prix : «Un week-end gourmand aux portes du Périgord noir».

Madame Marie-Thérèse Desjardins, la présidente, adresse ses sincères remerciements à l'ensemble de l'équipe de bénévoles et à tous les généreux donateurs, notamment les commerçants, qui contribuent à la réussite de cette manifestation.

La prochaine manifestation sera la **soirée Couscous**. Elle se déroulera le **samedi 30 mars 2013**, à partir de **20h00**, à la salle polyvalente de Sornac.

Les inscriptions seront à déposer à l'EHPAD de Sornac, renseignements au 05.55.94.62.76

Les affiches et bulletins d'inscription seront à votre disposition très prochainement dans tous les commerces de la commune.

Nos associations

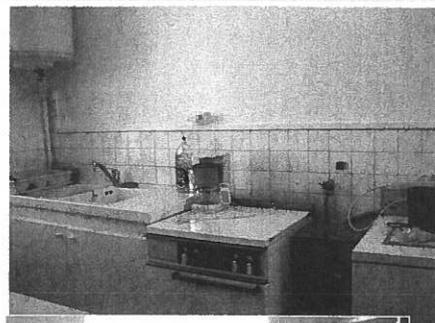
LA PAROISSE

Fin des travaux au presbytère pour la 1ère partie :

- * Cuisine refaite entière à neuf,
- * Petite salle également avec isolation,
- * De même pour le sas de l'entrée,
- * Restauration totale de l'électricité mise aux normes actuelles.

Enfin, le parking au dos du presbytère a été empiérré et sera prochainement revêtu d'un tout venant. Sous peu, il sera privatisé par une chaîne, pour permettre l'accès à tout moment, aux membres du groupement paroissial.

Pour la seconde partie, il est prévu la restauration intégrale de la grande salle réservée au catéchisme et les réunions.



MESSES A SORNAC :

- ◆ Depuis le dimanche 27 janvier 2013, messe à 11h00 tous les jours, alternée par une assemblée de prières, une semaine sur deux,
- ◆ Le 13 février une messe à 11h00 pour les enfants et les adultes en célébration du mercredi des Cendres a eu lieu,
- ◆ A partir du vendredi 15 février, chemin de croix à 15h00 ainsi que tous les vendredis suivants, (sauf le vendredi 1er mars à 16h00) et ce jusqu'au 29 mars inclus (vendredi saint).
- ◆ Dimanche de Rameaux, le 24 mars, messe à Sornac à 11h00,
- ◆ Dimanche de Pâques, le 31 mars, messe à St Setiers à 11h00, (soit rien à Sornac ce jour-là),
- ◆ A dater de février, tous les 1ers dimanches de chaque mois, messe des Familles pour les enfants du catéchisme avec les parents si possible.

AU PRESBYTERE :

- ◆ Réunion du MCR tous les 1ers lundis de chaque mois à 14h30,
 - ◆ Catéchisme tous les mercredis de 11h00 à 12h00,
 - 5 nouveaux enfants en 1ère année,
 - parmi les grands, il y a 1 enfant qui fera sa profession de Foi et 2 enfants feront leur 1ère communion.
- Cette célébration aura lieu à Sornac, le dimanche 19 mai à 11h00 pour les trois enfants.

DATES A RETENIR :

- ◆ 2ème étape-préparation vers la 1ère communion de 14h00 à 18h00 au presbytère d'Ussel, le 6 avril, suivie de la messe des Familles à 18h30,
- ◆ Retraite Profession de Foi, les 6 et 7 mai à St Exupery,
- ◆ Retraite 1ère communion, le 5 juin au Jassonneix.

A SAVOIR :

- ◆ Possibilité de rencontrer un prêtre tous les mercredis aux horaires de catéchisme (sauf périodes vacances scolaires),
- ◆ Messe à la Maison de retraite, tous les 1ers vendredis de chaque mois à 15h00,
- ◆ Rencontres Chrétiennes, les 1ers samedis de chaque mois avec les Tamaris à 10h30 au presbytère.

FAITS IMPORTANTS :

- ◆ Baptême de Timéo TEIXEIRA, le samedi 7 juillet 2012 par les prêtres nantais en vacances au presbytère durant l'été 2012.
- ◆ Célébration et repas de Noël pour les Tamaris le samedi 22 décembre 2012.
- ◆ Le groupe de catéchistes de la paroisse de Sornac est constitué de Mesdames Marie Dallet, Luce Mallepeyre, Andrée Murat, Chantal MARLEIX et Virginie SALAT.



Nos associations

Des nouvelles des P'tits Bouts ...



Les événements P'tits Bouts n'ont pas manqué en fin d'année 2012 : un spectacle en famille, « **Kamishibai** », suivi d'ateliers de découverte de l'envers du spectacle et des instruments, qui a accueilli une soixantaine de personnes, des ateliers : **éveil musical** avec Marion Glibert, **éveil créatif** avec

Cathia Boucheron, **massage pour bébé** animé par Marie Morandini, une **soirée lecture entre parents** sur le thème « **Souvenirs d'enfance** » à la librairie Vivre d'art de Meymac, qui a réuni une quinzaine de personnes.



En 2013...

LE CARNAVAL RECYCLÉ

Vous habitez dans le bourg de Sornac, vous êtes commerçants ?

Aidez-nous à décorer le village (vitrines, balcons et fenêtres) aux couleurs du Jardin !

Nous avons aussi besoin de coups de main pour le jour J et recherchons des bénévoles pour préparer et servir le goûter, décorer la salle, maquiller les enfants...

Si vous êtes intéressés, n'hésitez pas à nous contacter

ptitsbouts19@yahoo.fr ou 05 55 94 24 97

"Embellir, accessoriser, décorer... M. Carnaval ? Oui, c'est possible !

A partir du 11 mars, M. Carnaval, sous les traits d'un arbre peu banal, sera visible et accessible à la Maison de retraite de Sornac, de 9h à 12h et de 14h à 17h.

N'hésitez pas à venir y ajouter votre touche personnelle ou y accrocher des messages à ses branches.

(Attention, selon la coutume, M. Carnaval sera brûlé. Merci donc d'utiliser des matériaux qui brûleront, sans pollution !)"

Pour fêter l'arrivée du Printemps, les P'tits Bouts organisent le **3e carnaval recyclé à Sornac le samedi 23 mars** sur le thème **MON JARDIN**.

Pour préparer le carnaval, 2 ateliers créatifs seront proposés aux familles :

Création de costumes & accessoires avec Frédérique Toutain de l'Atelier Goutte d'Art, le samedi 23 février à 14h à la Maison du Département, pour les enfants à partir de 4 ans. Fabrication de M. Carnaval avec les bénévoles de l'association le samedi 9 mars à 14h à la Maison du Département

LE SITE INTERNET

Les bénévoles de l'association préparent la mise en ligne du site Internet des P'tits Bouts. Elle aura lieu au cours du premier trimestre. Nous vous tenons informés !

ET TOUJOURS

Une bibliothèque pour les parents et pour les enfants à la Maison du département

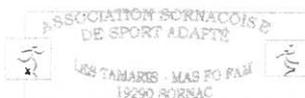
Avec l'arrivée de nouveaux livres pour les parents abordant les thèmes de la parentalité (maternage, communication parents-enfants, pédagogies...) et des ouvrages pour les enfants.

Prêt gratuit pour les adhérents(10 €): 2 livres adulte et 4 livres enfant par famille pendant un mois.

Pour toute information, vous pouvez contacter **Caroline Malaquis au 05 55 96 96 00.**

Pour toute information sur nos activités, notre calendrier 2013 ou pour faire partie de notre liste de diffusion, vous pouvez nous contacter par mail à l'adresse : ptitsbouts19@yahoo.fr

Nos Associations



ASSOCIATION SORNACOISE DE SPORT ADAPTE



La tripléte composée de Messieurs Philippe **NABEYRAT**, Jean-Marie **REGEREAU** et Jean-Paul **SAGE** a terminé à la 3^{ème} place aux régionaux de pétanque à TULLE le 7 décembre 2012.

L'A.S.S.A. organise le 27 mars 2013 un Cross/Rando au camping de Sornac et participera à une vingtaine de rencontres sportives dans toute la région.

L'Assemblée Générale de l'Association Sornacoise de Sport Adapté s'est déroulée le mercredi 13 février 2013 au Gymnase des Tamaris – MAS- FO- FAM à Sornac en présence de Monsieur Jean-François

LOGE, Maire de SORNAC.

Devant 35 personnes, le Président Éric MOUTON a montré une nouvelle fois le dynamisme de l'association qui a participé à 33 rencontres, au cours de l'année 2012, dont deux organisées à l'étang des Chaux à Sornac et une participation aux championnats de France d'athlétisme à Brest.

Aussi, l'année 2013 s'annonce riche en évènements avec pour objectifs une qualification aux championnats de France de VTT à Uzerche, aux championnats de France d'athlétisme à Moirans (38) et aux championnats de France de Badminton à Saint-Alban-sur-Limagnole (48).



LA TRUITE SORNACOISE

C'est un véritable passionné. Jamie Noon, 38 sélections en équipe nationale d'Angleterre de rugby aime la pêche et affectionne tout particulièrement la pêche à la mouche. C'est donc tout naturellement qu'il a répondu positivement à l'invitation de son ami Laurent Gorse, trésorier de «la truite sornacoise» afin de venir découvrir nos rivières jusqu'alors inconnues de sa part.

Rejoint par Eric Guichard, président de l'AAPPMA, le moment a été fort même si ce jour là le poisson n'a pas voulu figurer sur la photo. «

Ce n'est pas grave » a-t-il chuchoté, émerveillé par les paysages il a promis qu'il reviendrait et tout cela dit dans un excellent français.

Notre AAPPMA va fêter cet été ses 70 ans d'existence. Tous les bénévoles seront mobilisés afin d'offrir un moment de convivialité partagé par le plus grand nombre. Ce sera donc la fête de tous ceux qui aiment et qui pratiquent la pêche à Sornac le week-end du 3 et 4 Août avec comme point d'orgue le traditionnel concours organisé sur le plan d'eau des Chaux le dimanche 4 Août avec tout son lot de surprises.

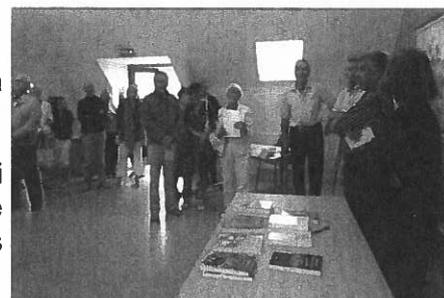


LIRE A SORNAC

La présidente Jacqueline Lecadet présente ses meilleurs vœux à l'ensemble des lecteurs et aux amis de l'association.

Association qui prépare activement la prochaine quinzaine culturelle qui se déroulera du samedi 27 juillet au samedi 10 août 2013. Le programme est en cours d'élaboration et il sera sur le site dans les prochaines semaines.

<http://lire-a-sornac.blogspot.fr>



Nos Associations

COMITE des FÊTES

1) L'équipe des animateurs de l'ESAT ne pouvant faire la décoration de la salle polyvalente pour les fêtes de fin d'année, c'est le Comité des Fêtes qui s'en est chargé. Près d'une semaine de travail... mais le résultat a été une récompense. Merci à tous les participants qui ont œuvré et apporté conseils, idées et talents. Au bout du compte, une belle réussite.



2) Tout comme la neige, nombre de visiteurs étaient au rendez-vous du Marché de NOËL à SORNAC, le dimanche 2 décembre. 33 Exposants étaient présents : artisans en tout genre et gastronomie très diversifiée.

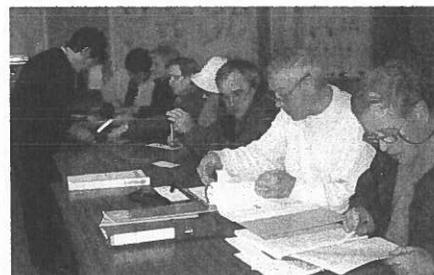
Le clown LOLO a charmé les enfants avec ses sculptures sur ballon qu'ils ont eu en cadeau. MOMO, le magicien a su écarquiller bien des yeux avec ses secrets ! C'est dans un décor féérique que le Père Noël a fait son apparition vers 16h00 distribuant des friandises et accordant quelques photos avec les enfants heureux de poser. Pendant ce temps, on pouvait se réchauffer avec potage, vin et chocolat chauds. De même une dégustation d'huîtres et crustacés attendaient les acheteurs. On ne peut oublier également les gourmandises de saison : roses des sables, macarons, bûchettes, etc... qui ont trouvé leurs acquéreurs. La soirée s'est terminée par le tirage de la bourriche qui a récompensé 76 personnes (des lots sont toujours à retirer à la mairie contre le ticket gagnant). En somme, une journée bien remplie.

3) Le Comité des Fêtes a organisé le traditionnel Réveillon de la Saint-Sylvestre dans la commune. Aussi, cette année encore, cette manifestation a connu un vif succès, puisque plus de 80 convives de la commune, mais surtout des alentours, sont venus festoyer autour d'un excellent repas de Réveillon animé par l'orchestre Festiv'Ambiance. Un nom très bien approprié d'ailleurs pour l'occasion. L'année 2013 a commencé comme s'est terminée 2012, dans la joie, la bonne humeur tard dans la nuit ou plus exactement, tôt le matin. Très belle soirée et Réveillon sympa !

L'assemblée générale du Comité des Fêtes s'est déroulée le lundi 11 février. Après avoir pris connaissance du bilan des activités et contrôlé les finances, un nouveau bureau a été mis en place.



Mme Ch. MARLEIX, Présidente,
Mmes M. BERNARD et D. GARRANT, Vice-présidentes,
M. M. FAUBERT, Trésorier,
Mme R. FAUBERT, Trésorière Adjointe,
Melle A. CHILLON, Secrétaire,
Mme M.C. LOGE, Secrétaire Adjointe.



Sans perdre de temps le nouveau bureau a présenté le calendrier des animations de 2013.

- * Samedi 16 mars, concert de cuivres à 20h30, église de Sornac, avec la Lyre Usselloise,
- * Samedi 27 avril, récital « Edith Piaf », salle polyvalente de Sornac, à 15h30,
- * Dimanche 26 mai, foire artisanale - Vide greniers, place du village à partir de 10h00,
- * Samedi 15 juin, rallye de vieilles voitures du Sancy,
- * Dimanche 11 août, concours de pétanque, à 14h00, camping des Chaux,
- * 17, 18 et 19 août, fête de la Saint Roch, cœur du village,
- * Dimanche 1er décembre, marché de Noël, à partir de 10h00, salle polyvalente,
- * Mardi 31 décembre, réveillon de la Saint Sylvestre, salle polyvalente.
- * Saison estivale, activités camping

NB : Selon offres et demandes, possibilités d'autres animations (théâtres,...)

Contact, Mme Marleix Chantal tél. 05.55.94.68.89

Nos Associations

LE CLUB DES MILLE SOURCES



La présidente Françoise Genty et le conseil d'administration du Club des Mille Sources du canton de Sornac vous présentent leurs meilleurs voeux pour 2013. Que cette nouvelle année soit douce et sereine pour tous.

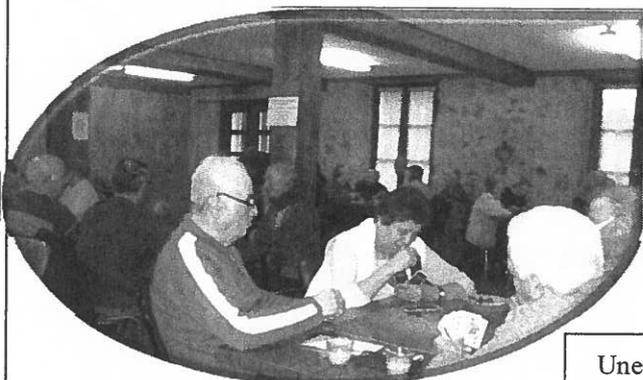
Voici le calendrier de nos activités pour 2013 :

- * dimanche 7 avril : concours de belote à Sornac, à 14h00, salle polyvalente, buffet. Le concours sera clôturé par le pot de l'amitié
- * samedi 13 avril : assemblée générale à Sornac à la salle du club à 14 H 30. L'Assemblée sera clôturée par le pot de l'amitié et petits fours.
- * samedi 4 mai : repas-dansant de Printemps à Chavanac à la Salle des Fêtes à 12h00. Traiteur M LALIRON et animé par J-M COUEGNAT.
- * mercredi 22 mai : Sortie d'une Journée «**Au pays de George Sand**»
- * du 23 au 29 juin : voyage de 7 jours, **la Côte d'Opale**
- * dimanche 28 juillet : kermesse à Sornac, à 14h00, salle polyvalente, buffet, après-midi animée par les Troubadours des Bruyères.
- * dimanche 8 septembre : gala d'accordéon à Sornac, à 14h00, salle polyvalente, buffet.
- * mercredi 11 septembre : sortie d'une journée : Le Gentiane Express.
- * dimanche 22 septembre : concours de belote à Sornac, à 14h00, salle polyvalente, buffet. Le concours sera clôturé par le pot de l'amitié.
- * samedi 5 octobre : repas-dansant d'Automne à Sornac, Salle Polyvalente. Traiteur M DALLET et animé par J-M COUEGNAT.
- * dimanche 20 octobre : loto à Sornac, à 14h00, salle polyvalente, buffet.
- * jeudi 19 décembre : après-midi récréative à Sornac à la Salle du Club à 14h00, avec bûches de Noël (goûter offert gratuitement à tous les adhérents).
- * Tous les Jeudis Après-midi : belote, ramis, tarot, scrabble, dadas, à Sornac, salle du club, à 14h00.
- * Un Après-midi par Mois : Atelier FIMO à Sornac, salle du club à 14h00. Séances clôturées par un goûter.

Prochaine séance le 25 Mars 2013.

Pour tous renseignements, contacter Françoise GENTY, 10 Chemin des Rieux – 19290 Sornac
Tél : 09.67.01.27.07 (Ligne fixe et appel non surtaxé).

C'est avec plaisir que nous accueillerons toute personne désirant se joindre à nous pour partager quelques moments conviviaux. Vous pouvez contacter notre présidente qui vous donnera tous les renseignements que vous souhaitez.



Nous profitons de ce bulletin pour remercier Monsieur le Maire et les conseillers municipaux pour la mise à disposition des salles et leur présence encourageante à nos manifestations, et les employés toujours prêts à nous rendre service avec beaucoup de gentillesse. Leur aide et leur soutien facilitent notre vie associative.

Une après-midi au club.

Service Communal

Le service des réservations des Gîtes et Meublés de Tourisme de la commune, vous présentent les tarifs des locations des gîtes ruraux et meublés de tourisme pour l'année 2013.

Pour effectuer vos réservations ou pour obtenir un renseignement l'accueil est assuré tous les matins au bureau de l'entrée de la mairie.

De 8h30 à 12h00 du mardi au samedi d'octobre à mai.
Et de 9h00 à 12h00 du mardi au samedi et 15h00 à 17h30 le samedi après-midi durant les mois d'été (juin, juillet août et septembre)

Tél **05.55.94.53.94**

Adresse mail : mairie-de-sornac@wanadoo.fr

Les Meublés de Tourisme, trois pavillons indépendants situés sur le camping, aux abords du plan d'eau et à proximité des équipements de loisirs.



| | | Meublé de Tourisme Les Gentianes | | Meublé de Tourisme Les Bruyères ou les Myrtilles | |
|---------|---------|-------------------------------------|--------------|---|--------------|
| Période | | Hors saison | Haute saison | Hors saison | Haute saison |
| 2 | Jours | 58.00€ | 77.40€ | 77.40€ | 109.6€ |
| 3 | Jours | 75.20€ | 104.30€ | 98.90€ | 147.20€ |
| 1 | semaine | 144.00€ | 211.90€ | 184.90€ | 297.60€ |



Le gîte Lemoine, face au plan d'eau des Chaux, ancien corps de ferme réhabilité en cinq gîtes avec entrées indépendantes et accès direct à la plage et aux équipements de loisirs.

| GITES LEMOINE | | Gîte n° 1 | | Gîte n° 2 | | Gîte n° 3 | | Gîte n° 4 | | Gîte n° 5 | |
|---------------|---------|-------------|--------------|-------------|--------------|-------------|--------------|-------------|--------------|-------------|--------------|
| Période | | Hors saison | Haute saison |
| 2 | Jours | 93.50€ | 125.90€ | 83.80€ | 116.20€ | 58.00€ | 75.20€ | 98.90€ | 128.90€ | 67.80€ | 89.20€ |
| 3 | Jours | 122.50€ | 171.10€ | 109.60€ | 158.20€ | 75.20€ | 101.00€ | 130.10€ | 175.10€ | 89.30€ | 121.40€ |
| 1 | semaine | 238.50€ | 351.90€ | 212.80€ | 326.20€ | 144.00€ | 204.20€ | 254.90€ | 359.90€ | 175.30€ | 250.20€ |

Le service communication propose aux associations de réaliser leurs travaux d'affiches et de flyers, ainsi que la mise en place du calendrier des manifestations associatives auprès des divers services partenaires (OT, Conseil général et PNR entre autres).

Ce service réalise le bulletin communal et souhaiterait recevoir des photos des diverses manifestations auxquelles vous participez afin de mieux l'enrichir.

Contact : Mme Baussavy Marylène

Tél : **05.55.94.53.94**

mail : mairie-de-sornac@wanadoo.fr

Rétrospective en photos



Les Mille Sources au Lac Léman



LA Nouvelle résidence LE LIÈRE



Notre nouveau médecin



Le terrain de Moto cross homologué



Une bibliothèque active



Changement de direction à l'EHPAD



Le grand carnaval



Jeux d'été pour tous

Directeur de Publication : Jean-François LOGE
Comité de Rédaction :
CHASSAING Martine, BAUSSAVY Marylène
Merci à toutes et à tous pour les articles que vous avez préparés
Imprimé par la Mairie de Somac : Le Lien Sornacois

Bonne Année 2013